

HORLOGER (ERE) NIVEAU IV



LE MÉTIER

EVALUATION
D'APTITUDES
CONSEILLÉE

DURÉE

76 semaines soit 20 mois (2660 h.) dont :

- préparatoire intégrée de 4 mois (intégrant 1 mois d'initiation bijouterie)
- 4 semaines en entreprise.

Durée hebdomadaire : 35 h

VALIDATION

Titre Professionnel de Niveau IV du Ministère du Travail. Possibilité d'obtention progressive par Certificats de Compétences Professionnelles

CONDITIONS D'EXERCICE

- Activité en position assise prolongée
- Travail sur mécanismes de très petites dimensions exigeant une grande dextérité
- Utilisation permanente d'une loupe, en lumière artificielle
- Nécessité d'une grande concentration
- Environnement très propre mais utilisation ponctuelle de produits solvants

FORMATION EN CRP

- Accompagnement par équipe pluridisciplinaire :
 - formateurs,
 - chargée de relations entreprises,
 - médecin, infirmière
 - psychologue, assistante sociale.
- Possibilité d'adaptation des postes et des rythmes

CONTACT

AISP / CRP – CPO La Passerelle
24, route de Thônes Annecy-le-Vieux
74940 ANNECY
Tél : 04 50 64 04 00
Fax : 04 50 64 03 54
Web : www.aisp-passerelle.fr
E-mail : passerelle@aisp74.asso.fr

L'horloger réalise :

- L'assemblage et le réglage de montres ou de mouvements,
- L'entretien, la réparation de montres qui présentent
- un dysfonctionnement,
- En boutique, il peut conseiller la clientèle au niveau technique.

Dans l'assemblage et le réglage de montres ou de mouvements, l'horloger travaille sur des montres neuves, il effectue le montage final des produits, le réglage et la mise au point des complications.

Dans l'entretien et la réparation de montres, son travail comprend une phase de diagnostic (identification et analyse des dysfonctionnements) et une phase de réparation (commande de pièces, démontage, nettoyage, remontage, réglages, huilages, contrôles).

Son intervention est cadrée par les procédures et règles en vigueur propres à l'entreprise dans laquelle il travaille ou propres aux marques horlogères pour lesquelles il est habilité à intervenir.

Il est responsable des choix techniques et des réglages qu'il effectue, il travaille avec soin et propreté.

Il travaille en général de façon autonome, mais dans l'industrie, il intervient dans une équipe de travail. Il dispose d'un établi individuel.

Ses tâches sont variées du fait de la diversité des appareils horaires : montres mécaniques, quartz, à complication, ou même pendules.

Suivant le contexte, il peut être amené à conseiller la clientèle : informer un client sur un produit ou par exemple réaliser et expliquer un devis de réparation.

Secteurs d'activité :

- atelier de réparation agréé par une ou plusieurs marques
- boutique d'horlogerie-bijouterie avec atelier de S.A.V.
- à son compte, en tant qu'artisan
- industrie horlogère suisse, au sein d'une manufacture

On constate aussi que plusieurs secteurs industriels sont à la recherche de personnel avec une grande dextérité (aéronautique, médical, optique)

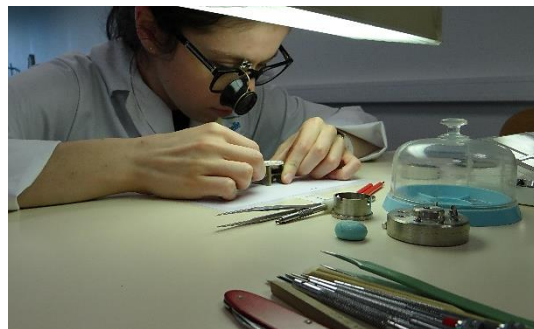
Emplois accessibles :

- Horloger
- Opérateur horloger
- Monteur en micro-mécanique
- Opérateur en industrie de précision



APTITUDES

- **Bonne acuité visuelle**, même corrigée
- **Bonne dextérité** (absence de tremblements)
- **Sens mécanique**, esprit logique, rigueur, précision
- **Maîtrise de soi**, bonne capacité de concentration
- Capacité à rester assis de façon prolongée
- Contrainte de **probité** (travail avec produits précieux)



CONTENU DE LA FORMATION

■ CONNAISSANCES THEORIQUES APPLIQUEES :

- Technologie horlogère, calcul technique, lecture de plans, trigonométrie, culture du métier

■ PRATIQUES HORLOGERES :

- Initiation à l'usinage : réalisation de l'outillage à main
- Assembler et régler les principaux mouvements de pendules
- Assembler et régler des montres : mécaniques, auto. et à quartz
- Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage
- Réparer des montres
- Réparer des montres à complication de type chronographes
- Informer un client sur un produit ou service horloger
- Assurer la maintenance d'un poste de travail horloger et des outils



EQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE

- Etabli équipé, adapté aux conditions de travail du secteur professionnel
- Equipement multimédia avec optique de précision
- Appareils de contrôles et de mesures

PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en technologie horlogère
- Travaux pratiques (environ 80 %)
- Supports multimédia, revues professionnelles
- Evaluations formatives, intermédiaires et finales pour mesurer les acquis et adapter la progression pédagogique
- Accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire et Centre Ressources pour accompagnement personnalisé
- Techniques de Recherche d'Emploi avec simulation d'entretien d'embauche assuré par des professionnels du recrutement en Horlogerie



LES « PLUS » PROPOSES PAR NOTRE ETABLISSEMENT

- ❖ Evaluation d'aptitudes en Horlogerie (2 jours sur rendez-vous)
- ❖ Contenus pédagogiques enrichis : Bijouterie (1 mois) Micromécanique (1 mois) Pendulerie (1 mois)
- ❖ Possibilité d'aménagement de parcours en fonction de la situation personnelle
- ❖ Hébergement et restauration

Les *Référentiels Emploi Activités Compétences (REAC)* et les *Référentiels de Certification (RC)* sont consultables sur internet à l'adresse : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx>